

AVEZ-VOUS DES DÉCLARATIONS DE REPRODUCTION À FAIRE ?

➔ Vous voulez utiliser une œuvre **dans un cours siglé**.

Si ce n'est pas dans un cours siglé, voir le [Guide du droit d'auteur](#).

L'œuvre rentre-t-elle dans la [licence Copibec](#) (livre, chapitre de livre, article de périodique, extrait d'une page de livre ou d'article : image, schéma, graphique, tableau) ?

Oui

PAS DE DÉCLARATION À FAIRE

Non

Pour la diffusion de ressources multimédia, voir le [Guide de droit d'auteur](#).

Souhaitez-vous diffuser une **reproduction** ou une **citation** ?

Reproduction

(ex : numérisation au format PDF à déposer dans le StudiUM du cours)

Citation

PAS DE DÉCLARATION À FAIRE

car ce ne sont pas des reproductions. La citation de la source est obligatoire.

L'œuvre est-elle du domaine public (ou non protégée par le droit d'auteur) ?

Non

PAS DE DÉCLARATION À FAIRE

Oui

car le droit d'auteur a expiré ou n'existe pas dessus. La citation est recommandée.

Pouvez-vous fournir un hyperlien pour diriger vos étudiants et étudiantes vers l'œuvre ? (œuvre sur Internet, ressources électroniques sous licence des bibliothèques, etc.)

Non

PAS DE DÉCLARATION À FAIRE

Oui

car ce n'est pas une reproduction. La citation est obligatoire.

L'œuvre est-elle sous une protection du droit d'auteur dite « **fermée** » ou « **ouverte** » ?

Fermée

(sous *copyright* ou « tous droits réservés »)

Ouverte

(en libre accès sous une protection libre comme une licence *Creative Commons*)

Vous devez faire une déclaration de reproduction dans Savia

dans la limite de 20% de l'œuvre complète, et en citant la source.

Pas de déclaration de reproduction à faire.

La citation est obligatoire, dans le respect des conditions d'utilisations.